

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Vous êtes intéressé par une formation et vous êtes en situation de handicap ? N'hésitez pas, nous sommes présents pour vous accompagner.

Notre service de formation peut se mettre en relation avec le référent formation de votre entreprise s'il existe (*Nb : Référent handicap en entreprise : La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit la désignation d'un référent handicap au sein de toute entreprise employant au moins 250 salariés, qui est « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » (article L5213-6-1 du Code du travail).*)

Dans le cadre d'une formation en salle (formation théorique) nos locaux répondent en tout point à l'accueil des personnes à mobilité réduite (Accès, toilettes).

Les formations en conduite se font avec les véhicules des clients. C'est à lui de valider la possibilité d'utilisation par une personne en situation de handicap.

D'autre part, nous pouvons aussi nous mettre en relation avec un organisme afin de réaliser la formation dans de parfaites conditions:

CAP emploi :

Sabrina JARRY (CAP emploi 72)

Noémie LERUDULIER (CAP emploi 61)